



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 119745

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les frais de cartes de crédit. Changer de banque ou négocier un bon contrat de carte de crédit, l'Europe n'offre pas encore des conditions égales dans ces domaines. Dans toute l'Europe, les consommateurs paient des frais excessifs pour leurs cartes de crédit et ont des difficultés à transférer leurs comptes courants. Certains se voient même contraints de contracter une assurance vie, alors qu'ils veulent juste ouvrir un compte. Les tarifs commerciaux peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre : jusqu'à 400 % dans le cas des transactions par carte de crédit. Les frais bancaires coûtent chaque année environ 25 milliards d'euros aux entreprises européennes. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119745

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2026